

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 OCTOBRE 2025

L'an **deux mil vingt-cinq**, le **07 octobre**, à **vingt-heure trente**, les membres du Conseil Municipal de la Commune de **COLY-SAINT-AMAND**, se sont réunis salle du Conseil Municipal de **SAINT-AMAND DE COLY** sur la convocation qui leur a été adressée par Vincent GEOFFROID, Maire conformément aux articles L 2121-10 et L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation à la réunion du Conseil Municipal : **1^{er} octobre 2025**

Nombre de conseillers : **19**, En exercice : **19**, Présents : 15, Votants : 16

PRÉSENTS : M. BREUIL J-L., M. DEMONEIN J-M., M. GEOFFROID V., M. DELPIT M., CESSAC J-B., Mme LAJUGIE Y, Mme LASSERRE M., M. BARCONNIERE D, MAGNE A-P., M. NOUET M., Mme ESPIAUT E., Mme DE VIDO M-P ; M. VALADE R. ; M. DELPIT G., M. HAMELIN J.

EXCUSÉ(E)S: Mme LAJOINIE S., M. BARJOT V. ; Mme RENAUDIE N., Mme ROULLAND-BERTHELOT S.

Mme RENAUDIE Nadine a donné procuration à M. Jean-Michel DEMONEIN.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. **M. Jean-Louis BREUIL** est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1/ Point personnel communal et commission recrutement.
- 2/Lancement de l'appel d'offre pour les travaux du bourg de Coly
- 3/Voirie : travaux réalisés, compte rendu de la commission et ralentissement de la circulation sur le pont du chemin royal.
- 4/ Délibération pour le renouvellement de l'adhésion au CNAS en 2026.
- 5/ Demande d'installation d'un food truck.
- 6/ Organisation des saveurs de l'automne
- 7/ Compte rendu de la réunion publique organisée avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne.
- 8/ Devis pour changer la fenêtre de l'école et devis pour réparation du Pont du Chemin Royal.
- 9/ Divers.

Les différents points à l'ordre du jour pourront être abordés dans le désordre.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 02 septembre est approuvé à l'unanimité.

1/ Point personnel communal et commission recrutement

- Démission de Johan Souletis qui quitte la mairie à la fin du mois. La commission recrutement se réunira le 15 octobre à 15h00 (il y a beaucoup de CV à examiner)
- Tout se passe bien pour Elisabeth Massalve qui a démarré au poste de responsable de l'entretien des locaux fin septembre.
- Marie-France est toujours en arrêt maladie et cela probablement jusqu'à la fin de l'année. La perte de salaire représente 10% pendant trois mois, la carence le premier mois et 50% après trois

mois. Une demande de passage en grave maladie est en cours afin qu'elle ne perde pas 50% du salaire.

Toutefois pour les 10% de perte de salaire, dans certaines communes de France (dont Marseille, Metz et autres) le Maire a essayé de prendre une délibération avec son conseil municipal afin de garantir ces 10% à l'agent comme il est possible de le faire dans le privé avec une possibilité que le préfet rejette la délibération. En effet les textes ne sont pas clairs à ce sujet. Aussi le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer favorablement concernant cette proposition et si cela est possible de pouvoir maintenir les agents à 100% en arrêt maladie. Le Conseil Municipal accepte.

- Capucine Biette va être prolongée dans le remplacement de Marie-France le temps de l'arrêt maladie de cette dernière.
- Annick a été inscrite sur liste d'aptitude par le Centre de Gestion et peut donc passer rédacteur. Il s'agira le mois prochain d'ouvrir le poste et de refaire le tableau du personnel.

2/ Lancement de l'appel d'offre pour les travaux du bourg de Coly

Réunion à venir Charpentier/ cabinet étude Dejante. DDE pour lancer l'appel d'offre.

3/ Voirie : travaux réalisés, compte rendu de la commission et ralentissement de la circulation sur le pont du chemin royal.

- Bouchage de trous réalisé. A voir au Peysset et au Reysot.
- Devis LACHENEVRERIE pour la MAM de COLY 11 908.80 € TTC et autres travaux 18 602.40€ TTC.
- Pont de la GRAVE : les blocs sont efficaces. Projet DDE de rétrécissement et poteaux en venant de Coly et en sortie rétrécissement par le biais d'îlots.
- Au niveau de chez Jeannette Donzeau route de la Chapelle Mouret, sens interdit poids lourds et déviation par route des terres blanches.
- Voir un « cédez le passage » au niveau de la maison de M. et Mme Church.
-

4/ Délibération pour le renouvellement de l'adhésion au CNAS en 2026

La Conseil Municipal renouvelle l'adhésion.

5/ Installation d'un food truck

Une demande a été reçue en mairie. Il s'agit d'un food truck Lignerat qui propose des recettes familiales. Demande d'installation ponctuelle sur la commune. Le Maire a tenté vainement de les contacter et il semblerait que la demande fasse partie d'un envoi de mails groupés.

6/ Organisation saveurs de l'automne

Dimanche 26 octobre : organisées par l'amicale laïque, la municipalité et Saint-Amand Rando Passion. Organisation d'une brocante le 09 novembre par un professionnel.

7/ Réunion SMBVVD

Public restreint mais intéressé. Voir participation de la commune pour des travaux et aides aux propriétaires. Le SMBVVD sera là pour des conseils.

Liste des propriétaires riverains en cours pour infos.

Rendez-vous le 11 octobre avec le tiers lieu à 14h00 mairie de Coly.

8/ Devis fenêtre école

- Fenêtre PVC, devis de DUPUY Montignac : 992€ HT et de SALVIAT en bois : 1 124€
Le Conseil Municipal choisi le devis de l'entreprise SALVIAT en bois.
- Devis vitraux fenêtre maison des Gardes : 423€
- Devis Pont de la Grave de Pierrick Sourzat pour réparer le pont : 600€

9/ Divers

- Mercredi 15 octobre 16h00 : comité de pilotage Ecocycle.
- Projet de location torrefacteur derrière boutique de la potière Amélie. Le couple cherche une maison en location avec 3 chambres. Projet en cours d'étude avec réfection et aménagement du 2^{ème} local. A ce jour le loyer de la potière est de 150€ par mois.
- Mail : Association Aquitaine Environnement pour débarrasser de vieux véhicules en limite de propriété Cadapeau vers la Roubinie.
- ATCHOUM : réunion communauté de communes. Saint-Amand est entré dans le processus, il faudra redonner de l'information pour encourager le développement.
- Concours de peinture : 9 concurrents de qualité, adultes, bon déroulement.
- Août/septembre : 19 000 visites selon Jean-Baptiste qui a relevé le compteur. Un compteur de même type sera installé pour la Flow vélo couplé probablement avec les parcs à vélos afin de déterminer l'incidence de la flow vélo sur la fréquentation du village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h34

OBSERVATIONS

Le Maire,

Signatures du Conseil

V. GEOFFROID